



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Colombie

Question écrite n° 54673

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des ressortissants français actuellement détenus en otage. Plus particulièrement, il l'interroge sur le cas de Ingrid Bétancourt, retenue en Colombie par les FARC. Il lui demande des précisions sur les mesures qu'il envisage de prendre afin d'obtenir la libération de cette militante pour la paix et l'environnement.

### Texte de la réponse

La séquestration prolongée de personnes par les guérillas et l'un des aspects les plus dramatiques du conflit colombien. Le gouvernement français a constamment souligné sa ferme condamnation de la pratique des enlèvements et sa vive préoccupation au sujet de la situation des otages. Il s'est en particulier mobilisé en vue d'obtenir la libération de notre compatriote Ingrid Bétancourt, séquestrée depuis près de trois ans par la principale Guérilla colombienne, les FARC. Le président Uribe, dont la France soutient les efforts pour rétablir l'autorité de l'État dans son pays, connaît toute l'importance que les autorités françaises attachent à cette affaire. Il sait qu'elles appuient la conclusion d'un accord à caractère humanitaire qui permettrait la libération des personnes séquestrées, dont Mme Ingrid Bétancourt, en échange de celle de membres des FARC emprisonnés. Il revient aux parties concernées de trouver les conditions d'un tel accord, avec l'aide de l'Église catholique et des Nations unies. La France exprime sa disponibilité à aider les Colombiens dans cette voie. La France espère une issue favorable qui signifierait la fin d'une épreuve terrible pour les otages et leurs proches. Elle pourrait également être le signe d'une volonté de s'engager enfin sur la voie d'une solution négociée du conflit colombien. Aucune solution durable au conflit ne pourra en particulier être trouvée sans la négociation d'accords permettant la réinsertion des membres des groupes armés illégaux dans la société colombienne. L'accord humanitaire que la France appelle de ses vœux serait un pas dans cette direction.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54673

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 décembre 2004, page 10343

**Réponse publiée le :** 1er mars 2005, page 2151